

La langue : un poison ou un baume universel !

« Que chacun soit prompt à écouter, lent à parler, lent à la colère, car la colère de l'homme n'accomplit pas la justice de Dieu. » Jacques 1,20

« Ne fais pas à autrui ce que tu n'aimerais pas qu'il te fasse ! » Voici ce que répondait le maître pharisien Hillel, contemporain de Jésus, à un homme qui l'interrogeait sur le judaïsme sans avoir beaucoup de temps à consacrer à l'étude ! Souvent on oppose à cet aspect négatif de la règle d'or son aspect positif, qui serait plus évangélique : *« Fais à autrui ce que tu aimerais qu'il te fasse »*. Très lucide sur la nature humaine, l'apôtre Jacques conjugue ces deux aspects : mise en garde contre le mal que nous pouvons nous faire les uns aux autres, invitation à nous faire du bien.



Source : [Flickr](#) ©

Et certes le premier aspect n'est pas moins important que le second. Il en est même la condition. En évoquant la langue et la colère, Jacques pointe ce qui est considéré dans la tradition juive comme la faute la plus grave avec l'idolâtrie et le meurtre : tout ce qui concerne la calomnie, le faux-témoignage, l'humiliation d'autrui. Et Jésus dans l'Évangile le dit bien : *« c'est ce qui sort de l'être humain qui le souille. Car c'est du dedans, du cœur des gens, que sortent les raisonnements mauvais »* Marc 7,20. Nous en avons tous fait l'expérience, la parole peut blesser, et même tuer, autant qu'elle peut faire vivre !

Alors aimer Dieu et aimer notre prochain, cela commence peut-être, bien modestement, par une attention incessante à ne pas abimer les êtres qui nous entourent par nos critiques, nos jugements, nos propos méprisants ou condescendants, par le

soin pris à ne pas vicier l'air de nos communautés et de nos diverses associations par des petites histoires, des rumeurs, des conflits. En revanche il y a parfois de saintes colères, des indignations bienfaisantes dont la vigueur permet de remettre en place les exigences et les promesses de l'amour. Jacques nous le dit : *« Celui qui a plongé son regard dans la loi parfaite, la loi de liberté, et qui y demeure, non pas en écoutant pour oublier, mais en mettant en pratique – en faisant œuvre – celui-là sera heureux dans sa pratique même »*. Jacques 7,25

Nous pouvons nous associer à cette prière écrite par un Sage du Talmud au 5ème siècle et qui s'inscrit dans la liturgie du shabbat à la synagogue.

« Mon Dieu, préserve ma langue de la médisance et mes lèvres du mensonge. Rends mon âme insensible à l'offense, et donne-moi l'esprit d'humilité.

Ouvre mon cœur à Ta Loi, afin que j'aspire à pratiquer Tes commandements. Renverse sans plus tarder les desseins de ceux qui trament des perfidies contre moi et ruine leurs projets.

Agis au nom de Ta gloire, au nom de Ta droite, au nom de Ta Sainteté, au nom de Ta Loi, afin de soustraire Tes bien-aimés à la malveillance, accorde-moi le secours de Ta droite, et entends ma prière.

*

Agréé les paroles de mes lèvres et les sentiments de mon cœur, Éternel, mon Rocher et mon Libérateur.

Celui qui fait régner la paix dans les cieux, fera régner la paix sur nous et sur tout Israël, et que l'on dise : Amen »

Florence Taubmann